

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD-CADRE DE FOURNITURES

1 – Identification de la consultation

Marché 2023-09 Fourniture de papiers d'impression et de reprographie pour l'Université Rennes 2

2 – Objet

La présente consultation a pour objet :

Fourniture de papiers d'impression et de reprographie, blancs et couleurs, pour l'Université Rennes 2

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure retenue

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du CCP.

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire par lot passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum, par lot, sur la durée totale de l'accord-cadre déterminé comme suit :

- Pour le lot 1 : 450 000 € HT,
- Pour le lot 2 : 500 000 € HT.

3.3 – Allotissement

La présente consultation est décomposée en 2 lots, traités par marchés séparés :

- Lot n°1 : Papiers blancs ou couleurs à destination exclusive du SAIC et du Service Imprimerie Reprographie,
- Lot n°2 : Papiers offset sans bois et recyclés à 100% à destination de l'ensemble des services de l'Université.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

En application de l'article R2151-8 1° du CCP, les variantes ne sont pas autorisées.

3.7 – Durée du marché

Le marché débutera à la date de notification et sera conclu pour une période initiale de 1 an ferme à compter de cette date. Il pourra être tacitement reconduit 3 fois pour des périodes de 1 an, soit une durée totale maximale de 4 années.

3.8 – Lieux d'exécution

Les prestations s'exécutent sur les lieux suivants :

- **Sites de RENNES :**
 - Campus Universitaire Villejean,
 - Campus Universitaire La Harpe,
 - Campus Universitaire Ker Lann,
 - Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB),
 - Archives de la Critique d'Art (ACA),
 - Bois Perrin.
- **Site de SAINT BRIEUC :**
 - Campus Universitaire Mazier.

Des lieux d'exécution pourront être ajoutés ou supprimés par avenant durant la période d'exécution de l'accord-cadre.

3.9 – Visite des lieux

3.9.1 – Visite obligatoire

Sans objet.

3.9.2 – Visite facultative

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance des sites et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les livraisons.

Elles seront effectuées, à la demande des candidats, afin de leur permettre de proposer une offre adaptée. Elles seront assurées en fonction des disponibilités des services techniques et pourront être organisées conjointement avec plusieurs candidats. Les visites seront organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

3.10 – Critères de jugement

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| Critères | Pondération |
|---|-------------|
| Valeur technique évaluée sur la base des caractéristiques et qualité du papier blanc et recyclé et des échantillons | 40% |
| Prix des fournitures € HT évalué selon la méthode décrite à l'article 6 du RC | 40% |
| Qualité des services (livraison, SAV, passation et suivi des commandes, ...) évaluée sur la base des réponses apportées dans les pièces de l'offre | 20% |

4 – Analyse des offres

Lot 1 - Papiers blancs ou couleurs à destination exclusive du SAIC et du Service Imprimerie Reprographie

Nombre d'offres reçues : 2
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Lot 2 - Papiers offset sans bois et recyclés à 100% à destination de l'ensemble des services de l'Université

Nombre d'offre reçue : 3
Nombre d'offre reçue de la part de PME : 2
Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

5 - Attribution

Lot 1 - Papiers blancs ou couleurs à destination exclusive du SAIC et du Service Imprimerie Reprographie

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non
Nom de l'attributaire : ANTALIS FRANCE, 17 Avenue de la Porte des Lilas – 75935 PARIS CEDEX 19
Département de l'entreprise : 75
Adresse internet : <https://www.antal.fr/accueil>

L'entreprise est une PME : Non

Date de notification du marché : 03/05/2023
Valeur totale finale du lot : 450 000 € HT
Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Non

Lot 2 - Papiers offset sans bois et recyclés à 100% à destination de l'ensemble des services de l'Université

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Non
Nom de l'attributaire : PAPETERIES D'ARVOR, ZA Airlande – Rue Didier Daurat – 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE
Département de l'entreprise : 35
Adresse internet : <https://www.papeteries-d-arvor.fr/>

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 04/05/2023
Valeur totale finale du lot : 500 000 € HT
Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Non

6 – Procédures de recours

La décision du 07/04/2023 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent accord-cadre, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif
Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex



Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

6.2 – Coordonnées du médiateur régional délégué des entreprises DREETS

CCIRA de Nantes
DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1
Courriel : paysdl.ccira@dreets.gouv.fr

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Publicité

8.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Avis BOAMP n°23-12774
Date d'envoi à la publication : 26/01/2023
Date de publication : 29/01/2023

Avis JOUE n°2023/S022-061551
Date d'envoi à la publication : 26/01/2023
Date de publication : 31/01/2023

8.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 23/05/2023